

PROFIL DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX DE BAINNADE



LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Accompagnement des collectivités à la réalisation ou la révision des profils de vulnérabilité de leurs eaux de baignade dans le cadre de la Directive européenne relative à la gestion de la qualité des eaux de baignade (n° 2006/7/CE du 15 février 2006).

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous avez déclaré une nouvelle zone de baignade et souhaitez réaliser son profil de vulnérabilité ? Le classement de la qualité des eaux de baignade de votre plage (bonne, suffisante ou insuffisante) nécessite la révision du profil de vulnérabilité et vous souhaitez être accompagné ?

Description des prestations proposées

- Synthèse ou actualisation des données de la qualité des eaux de baignade, du contrôle sanitaire des coquillages, de la qualité microbiologique des cours d'eau et émissaires pluviaux susceptibles d'impacter la zone de baignade.
- Identification et caractérisation des différentes sources potentielles de pollution pouvant impacter la zone de baignade (assainissement collectif et non collectif, eaux pluviales, activités agricoles, activités industrielles, autres sources, etc.).
- Définition des actions visant à limiter, voire supprimer ces sources de pollution.
- Définition des mesures de gestion active à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire des baigneurs.

Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant :

Niveaux 1 et 2 - Lancement de la réflexion, définition et formalisation du projet

- Un premier entretien téléphonique.
- Rappel de la réglementation en vigueur.
- Identification des acteurs et des partenaires à intégrer à la démarche.
- Information sur les aides financières possibles.
- Transmission d'une proposition d'accompagnement du Département par échanges mails et/ou téléphone.

Niveau 3 - Phase pré-opérationnelle

- Rédaction d'une proposition de contrat afin d'accompagner la collectivité dans la réalisation ou la révision du profil de vulnérabilité des eaux de baignade de sa plage comprenant notamment les détails des prestations prévues et du temps passé ainsi que la définition du budget avec les aides financières mobilisables.

Niveau 4 - Phase opérationnelle

- Organisation et réalisation de la réunion de lancement de l'étude.
- Collecte des données et réalisation du profil de vulnérabilité (rapport technique) et de sa synthèse.
- Organisation et réalisation de la réunion de restitution de l'étude.

PROFIL DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX DE BAINADE



CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveau 1 à 3 : accompagnement gratuit.
- Niveau 4 : accompagnement payant dont le montant sera précisé en phase 3 dans le contrat.

LES GUIDES DE RÉFÉRENCES

- [Directive Baignade](#) / [Site manche.fr](#) / [Site de l'ARS de Normandie](#)

CONTACT

Direction de gestion de l'espace et des ressources naturelles
Service de l'eau - Mission Qualité des eaux et ANC
02 33 05 94 87 ou [formulaire de contact](#)